

## **Bridgestone et Fisker vont proposer des services et solutions dédiés aux véhicules électriques en France et en Allemagne**

- **Bridgestone assurera l'ensemble des services après-vente aux clients de Fisker en France et en Allemagne, conformément au modèle économique durable déployé dans les différents secteurs d'activités internationaux de Fisker.**
- **Bridgestone offrira un support dans certains des 450 sites du réseau Speedy en France, et dans les 300 sites des réseaux Pitstop et Reiff-ABS en Allemagne.**
- **Fisker avait annoncé en août dernier avoir choisi Bridgestone comme partenaire pneumatique exclusif pour équiper le SUV Ocean 100 % électrique, qui sera lancé en Europe en 2022, en commençant par la France et l'Allemagne.**



**RUNGIS, le 21 décembre 2021** — [Fisker Inc.](https://www.fisker.com) (NYSE: FSR), créateur des véhicules électriques et des solutions de mobilité avancées les plus durables aujourd'hui disponibles dans le monde, annonce la signature d'un protocole d'accord avec [Bridgestone](https://www.bridgestone.eu), un leader mondial des pneumatiques qui fournit des solutions pour une mobilité sûre et durable. Cet accord entre les deux industriels permettra d'offrir des solutions de support et de maintenance adaptées, en France et en Allemagne.

Après avoir récemment [sélectionné Bridgestone comme partenaire pneumatique exclusif](#) pour équiper son futur SUV Ocean 100 % électrique, Fisker étend sa collaboration avec le Groupe. Dans le cadre de ce nouveau partenariat, et marquant à ce titre une première industrielle, Bridgestone mettra son réseau de distribution et de services, adapté aux besoins des véhicules électriques, à la disposition des clients de Fisker en France et en Allemagne à travers les enseignes Speedy, Pitstop et Reiff-ABS, qui font partie de son réseau européen. Speedy dispose à ce jour de plus de 450 points de service en France. Outre-Rhin, la combinaison des enseignes Pitstop et de Reiff-ABS permettra d'offrir des services dans plus de 300 points de vente répartis dans l'ensemble du pays. Fisker collaborera avec Bridgestone pour sélectionner les sites les plus appropriés, parmi son important réseau de points de services, pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des clients de Fisker.

### **Collaborer pour offrir les meilleures solutions**

*« A compter du 17 novembre 2022, nous allons démarrer la production et les livraisons de notre SUV Fisker Ocean, en France et en Allemagne. Ce seront les premiers marchés en Europe à bénéficier de ce lancement », explique Henrik Fisker, président et CEO du constructeur californien. « Notre partenariat avec Bridgestone s'inscrit dans plusieurs secteurs d'activité, et nous avons toujours été impressionnés par leurs investissements pour la mobilité durable de demain ainsi que l'accent mis sur les produits et les solutions de services innovants pour la future génération de véhicules électriques. Le fait que Bridgestone offre aux acteurs de la mobilité un accompagnement de A à Z et des services absolument uniques, avec des équipements de première monte, des solutions de mobilité et un service après-vente adaptés aux besoins, constitue indéniablement un avantage clé. La capacité à utiliser leur vaste réseau pour fournir nos propres services d'après-vente sera un élément crucial pour la réussite à long terme de Fisker. »*

### **Accélérer l'adoption de l'électrique avec une approche intégrée**

*« Fort de sa volonté de contribuer à façonner un avenir durable de la mobilité, Bridgestone soutient l'adoption des véhicules électriques dans le cadre d'une approche complètement intégrée. Cela inclut le développement de pneus premium et de technologies avancées pour les véhicules électriques, avec des solutions dédiées pour les flottes et pour la mobilité », a souligné Laurent Dartoux, président et CEO de Bridgestone EMIA. « Cela implique également la mise en place d'un réseau de distribution et de points de services adapté aux véhicules électriques, avec une offre de maintenance pour les véhicules et pour les pneus, des bornes de recharge et divers services mobiles pour véhicules électriques, tous réunis sous un même toit. »*

*« La passion dont fait preuve Fisker en termes d'innovations durables, et avec la volonté affichée de rendre plus accessibles les véhicules électriques, sont parfaitement alignés sur nos propres objectifs », ajoute Laurent Dartoux. « Faire équipe avec des acteurs innovants comme Fisker est un élément clé de notre approche, et nous sommes fiers de mettre à la disposition de ses clients notre solide ancrage territorial avec toutes les capacités de notre réseau de distribution, parfaitement adapté aux véhicules électriques. »*

Fisker démarrera la production de son SUV Fisker Ocean en novembre 2022 dans l'usine neutre en carbone de son partenaire Magna-Steyr, à Graz (Autriche). La Fisker Ocean, en configuration Sport, est au prix (avant négociations locales) à 41 560 € en Allemagne et à 41 900 € en France. Il aura une autonomie estimée à 402 kilomètres (cycle d'essai EPA) ou 440 kilomètres (cycle d'essai WLTP), avec un design élancé et élégant. Le véhicule bénéficiera d'une technologie automobile innovante et d'aménagements intérieurs durables en matériaux recyclés. Le modèle haut de gamme – la Fisker Ocean Extreme – offrira une autonomie avoisinant les 563 kilomètres (cycle d'essai EPA) ou 630 kilomètres (cycle d'essai WLTP). Fisker a longuement travaillé avec CATL, fournisseur des batteries, sur la base de deux principes chimiques différents afin de maximiser les performances et de minimiser le coût de la gamme Fisker Ocean.



### **A propos de Fisker**

*Fisker Inc., basé en Californie, révolutionne l'industrie automobile en développant les véhicules électriques écologiques les plus désirables du moment. Poursuivant sa vision d'un avenir plus propre pour tous, la société a pour ambition de devenir le fournisseur N°1 des services d'e-mobilité, avec les véhicules les plus durables dans le monde. Plus d'informations sur [www.FiskerInc.com](http://www.FiskerInc.com). Découvrez également les contenus exclusifs sur [Facebook](#), [Instagram](#), [Twitter](#), [YouTube](#) et [LinkedIn](#). Téléchargez la nouvelle appli Fisker révolutionnaire dans [App Store](#) ou [Google Play store](#).*

### **À propos de Bridgestone en Europe, Russie, Moyen-Orient, Inde et Afrique :**

*Bridgestone en Europe, en Russie, au Moyen-Orient, en Inde et en Afrique (BSEMIA), dont le siège social est situé à Zaventem (Belgique), est une filiale de Bridgestone Corporation, un leader mondial des solutions de pointe et de la mobilité durable. En plus de produire des pneumatiques haut de gamme, BSEMIA propose un portefeuille de solutions centrées sur les pneus et la mobilité, et offre à ses clients un large réseau de distribution avec des milliers de points de vente.*

En collaboration avec ses partenaires et guidé par son engagement mondial en matière de responsabilité sociale des entreprises, *Our Way to Serve*, Bridgestone se consacre à façonner un avenir durable de la mobilité et à améliorer la façon dont les gens se déplacent, vivent, travaillent et se divertissent.



Pour plus d'informations sur Bridgestone en France, rendez-vous sur notre site [www.bridgestone.fr](http://www.bridgestone.fr) et [www.bridgestonewsroom.eu](http://www.bridgestonewsroom.eu). Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et sur [LinkedIn](#).

### **Déclarations prospectives**

*Le présent communiqué de presse est accompagné de déclarations prospectives soumises aux dispositions refuges du US Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations sont identifiables par des termes et formulations tels que « nous pensons », « nous croyons », « nous estimons », « nous avons l'intention » ; « devrait », « devrait être », ou la conjugaison négative de ces termes et formulations, ou autre terminologie comparable, incluant notamment les citations de notre CEO et les déclarations relatives à la planification du lancement en production du modèle de véhicule Ocean et du MSRP (Manufacturer's Suggested Retail Price) y afférent, ainsi que les futures performances de la société et autres événements pouvant survenir ultérieurement, impliquant des risques et des incertitudes. Lesdites déclarations prospectives ne sauraient en aucune manière constituer une garantie des performances à venir, et sont donc sujettes à des risques et incertitudes qui pourraient se traduire par des résultats matériellement différents des déclarations prospectives ici énoncées, en raison de nombreux facteurs, comprenant notamment, sans exhaustivité aucune, l'historique opérationnel limité de Fisker ; l'aptitude de Fisker à signer des contrats de production additionnels, et autres types d'accords, avec Magna ou d'autres fabricants OEM ou fournisseurs de premier rang, afin de mener à bien son business plan ; le risque que les fournisseurs OEM et autres partenaires puissent ne pas respecter les délais et agendas fixés en commun, ou qu'ils subissent des aléas particuliers en termes de capacités ; la possibilité que Fisker puisse connaître des retards significatifs dans la conception, la fabrication, la réception des agréments réglementaires, le lancement et le financement de ses véhicules ; l'aptitude de Fisker à réaliser son business model, y compris l'acceptation par le marché des produits et services prévus ; l'impossibilité pour Fisker de conserver des personnels clés et d'embaucher de nouveaux collaborateurs ; l'impossibilité pour Fisker de développer un réseau de distribution commerciale ; ainsi que son aptitude à protéger ses droits de propriété intellectuelle ; auxquels s'ajoutent les facteurs mentionnés dans le Rapport Annuel de la société, sur le formulaire 10-K, tel qu'amendé, sous la rubrique « Risk Factors », déposé auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission), et complété par les rapports trimestriels sur le formulaire 10-Q, et autres rapports et documents que Fisker peut déposer de temps à autre auprès de la SEC. Les déclarations prospectives sont valables à compter de la date à laquelle elles sont établies, et Fisker ne saurait avoir l'obligation d'actualiser toute déclaration prospective afin de refléter des événements ou des circonstances ultérieurs à la date de publication du présent communiqué de presse.*